

Pour aller plus loin

Le travail d'él.u.e municipal.e



OBJECTIFS

- Comprendre les compétences et le travail d'él.u.e municipal.e
- Saisir les enjeux de la délibération, du débat et du consensus
- Prendre des décisions concernant la gestion de la commune



DESCRIPTION

Durant cet atelier, les participant.e.s vont être amené.e.s à se mettre dans la peau d'un.e élu.e municipal.e, et à travailler en groupes pour simuler un conseil municipal et répondre à des problématiques concernant leur ville.



COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Communiquer et travailler en équipe (savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe)
- S'impliquer dans un débat
- Restituer un travail individuel et collectif



SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Coopération et réalisation de projets

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres

Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative



DURÉE

2h (ou deux séances de 50')



RESSOURCES

- [Quel est le rôle du conseil municipal ?](#)
- [Sur le déroulement d'une séance du conseil municipal](#)
- [Une vidéo de "Dessine moi l'éco" pour comprendre le budget d'une commune](#)
- [Tableau récapitulatif des compétences des collectivités territoriales](#)



MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Annexe 1 : Ordre du jour
- Annexe 2 : Tableau des budgets
- Vidéo-projecteur et/ou photocopieuse

Method

POUR COMMENCER (10') :

- Présenter au groupe l'objectif de l'atelier : se glisser dans la peau d'un.e élu.e municipal.e. Les participant.e.s vont être répartis en petits conseils municipaux et vont devoir réfléchir sur des propositions portant sur leur commune. Un ordre du jour est proposé en annexe. Vous pouvez également faire votre propre ordre du jour en vous aidant du tableau récapitulatif des compétences des collectivités territoriales (voir ressources). Vous pouvez aussi inviter les participant.e.s à faire leur propre ordre du jour en amont de la séance.
- Expliquer comment se présente une séance du conseil municipal (voir ressources).
- Composer des groupes de 5 à 7 participant.e.s (vous pouvez vous inspirer de nos animations transversales pour vous aider). Chaque groupe représente le conseil municipal d'une ville. Pour scénariser davantage la séance, les groupes peuvent choisir la commune dont ils veulent représenter le conseil municipal (commune inventée ou réelle)

ÉTAPE 1 (5') : COMPRENDRE LE MODE DE SCRUTIN :

- Trois modes de scrutin sont possibles au sein d'un conseil municipal. Cependant, pour simplifier la séance, nous vous conseillons de faire voter les participant.e.s par scrutin ordinaire

en leur présentant tout de même les deux autres modes de scrutin.

1. le scrutin ordinaire a lieu (le plus communément) à main levée ;
2. le scrutin public a lieu, à la demande du quart des membres présents, soit par bulletin écrit, soit par appel nominal. Le registre des délibérations doit comporter le nom des votant.e.s ainsi que l'indication du sens de leur vote ;
3. le scrutin secret a lieu lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ou s'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

ÉTAPE 2 (30') : TRAVAIL EN GROUPE SUR LES PROPOSITIONS :

Expliquer les consignes :

- Chaque groupe désigne en son sein un.e maire qui préside le conseil municipal et qui encadre le vote. Elle procède à l'ouverture et la fermeture de la séance du conseil municipal. À l'issue du dernier exercice budgétaire, une enveloppe financière supplémentaire doit être distribuée à 3 des 8 propositions thématiques de l'Annexe 1 - Ordre du Jour.
- Chaque groupe désigne un.e délégué.e pour chaque thème parmi les conseillers municipaux (voir annexe). Ces délégué.e.s rapporteront le travail du groupe pendant la restitution en plénière en présentant les arguments émis et selon les propositions thématiques retenues.
- Chaque groupe prend connaissance de l'ordre du jour. Ils doivent débattre des différentes propositions thématiques et répartir l'enveloppe budgétaire pour financer 3 propositions (une avec 60% de l'enveloppe, une avec 30% de l'enveloppe, une avec les 10% restants).
- Les participant.e.s doivent échanger et discuter de chaque thématique en exprimant leurs opinions et remarques. L'objectif de cette étape est de faire remplir l'Annexe 2 - Tableau par les différent.e.s délégué.e.s au sein de chaque conseil municipal.

ÉTAPE 3 (10') : VOTES :

- À la fin de la première séance (ou de la première heure) et après avoir discuté et entendu les arguments de chacun.e sur les thématiques, chaque conseil municipal passe au vote à main levée pour choisir quels propositions seront financés. En cas d'égalité parfaite, c'est la voix du maire qui départage.
- Si vous animez cette activité sur plusieurs séances, nous vous conseillons de ramasser les annexes à la fin de cette première séance car elles seront importantes lors de la seconde séance.

ÉTAPE 4 (30') : RESTITUTION EN PLÉNIÈRE :

- Placer les participant.e.s en groupe, comme à la séance précédente et redistribuer les tableaux annexes.
- Chaque conseil municipal fait la restitution de ses décisions : les délégué.e.s qui sont référent.e.s d'une proposition thématique dont le financement a été votée au conseil interviennent et présentent les arguments (pour et contre) émis (**exemple : si un conseil a voté la décision de baisser les coûts d'entrée à la piscine municipale, le délégué au sports et loisirs intervient et donne les arguments qui ont poussé le conseil à voter de cette manière**).

Les groupes ont-ils pris des décisions plutôt similaires ou au contraire très différentes ?

ÉTAPE 5 (25') : RETOURS SUR EXPÉRIENCE :

- Organiser un temps de retour sur le jeu. Distribuer 3 post-it par participant.e et leur demander d'écrire sur le premier post-it ce qu'ils ont appris, sur le deuxième ce qui les a surpris. Le troisième post-it sert aux

éventuelles questions.

- Regrouper spatialement les post-its de même nature et approfondir certains points au besoin, en répondant aux questions qui se posent en grand groupe.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

- Si vous avez encore du temps, en conclusion de la séance, demander aux participant.e.s ce qu'ils.elles ont apprécié et moins apprécié. Qu'est-ce qui a semblé le plus facile et le plus difficile ? Quelle vision ont-ils / ont-elles du travail d'élu.e municipal.e ?
- Pour aller plus loin, vous pouvez vous tourner vers [l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes \(ANACEJ\)](#), un réseau national qui promeut la participation des enfants et des jeunes à la décision publique avec la mise en place d'instances de participation des jeunes, comme des Conseils municipaux des enfants (CME) ou des Conseil municipaux des jeunes (CMJ).

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

- La plupart des réunions du conseil municipal sont ouvertes au public, vous pouvez donc aller assister à une séance du conseil municipal de votre ville avec les jeunes.
- Vous pouvez également organiser une rencontre avec un.e élu.e municipal.e du territoire, échanger avec et lui soumettre les propositions émises par les jeunes pour leur commune.